

encore bien autrement vermoulues du paganisme ou de la barbarie. Ce remède, c'est le régime social franchement chrétien sous l'œil et la sainte garde de l'Eglise.

## Rapport de l'École d'Agriculture et de la Ferme Modèle de Ste. Anne, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

### II. Enseignement. — (Suite.)

**Des Sols :**—Des sols sableux.—Des sols argileux.—Des sols calcaires.—Des sols magnésiens.—Des sols humifères.

**Assainissement :**—Par des fossés.—Par le drainage.

**Instruments aratoires :**—De la charrue.—Des labours superficiels.—Des labours ordinaires.—Des défoncements.—De la herse (hersage).—Du rouleau (roulage).—De la houe.—Du scarificateur.—De l'extirpateur (binage).—Du buttoir (buttage).—Charrue à vapeur.—Charrue rigoleuse de Grignon.—Charrue divisée.—Herse rotative.

**Des défrichements des bois et forêts.**

**Economie rurale.**

**Des plantes culticées :**—Du blé.—Du seigle.—De l'orge.—De l'avoine.—Du blé d'Inde.—Du sarrasin.—Du millet.—Du riz.—Du sorgho.—Des fèves.—Des pois.—Des gesses.—Des lentilles.—Des haricots.—Des pommes de terre.—Des topinambours.—Des betteraves.—Des carottes.—Des panais.—Des navets.—Des raves.—Des choux.—Des citrouilles.—Des plantes oléagineuses.—Des plantes textiles.—Du lin.—Du chanvre.—Des plantes tinctoriales.—Du tabac.—Du houblon.—Des plantes fourragères.—Du trèfle commun, rouge.—Du trèfle blanc.—Du trèfle incarnat.—De la luzerne.—De la lupuline.—Du sainfoin.—Des vesces.—Des prairies.

**Du bétail :**—Du bœuf.—Du cheval.—Du mouton.—Du porc, etc., etc.

En 1861 les élèves ont vu l'arithmétique jusqu'à la règle de trois composée inclusivement. En 1862 le même cours a été répété en faveur de nouveaux élèves.

En comptabilité agricole ils ont vu ce qui regarde la tenue d'un grand livre et d'un journal de ferme, etc.

De plus quelques notions d'arpentage et de nivellement.

Le cours de botanique fait par le Directeur de l'école, le Rév. M. P. P. Dubé, comprend, depuis le premier Septembre 1861 jusqu'au premier Mai 1862, ce qui suit :

**Eléments de Botanique :**—Les organes élémentaires et composés des végétaux.—Racine.—Tige.—Bourgeon.—Feuilles.—La fleur.—Du fruit.—De la germination.—De la sève.—De l'absorption par les racines et les feuilles.—Des causes favorables à l'absorption.—De la respiration et de la transpiration.—Formation des tiges dicotylédones, monocotylédones et acotylédones.—De la propagation des végétaux par la greffe.—Greffe en fente,—en placage,—en couronne,—en écusson,—en flûte,—par approche.—etc.,—etc.,—etc.

**Des arbres fruitiers :**—Choix du terrain.—Manière de planter les arbres.—Maladies des plantes occasionnées par les parasites végétaux et les insectes.

Le même professeur a aussi donné des leçons de Géométrie élémentaire dans les derniers mois de l'année.

Depuis le premier septembre 1862 jusqu'au 24 décembre de la même année, les élèves ont vu de nouveau les éléments de la botanique jusqu'à la structure de la feuille, et ont continué ces leçons après les vacances de Noël.

Cette matière est enseignée de nouveau cette année, parceque ceux des élèves qui l'ont étudiée dans les premiers mois de l'année dernière ne sont plus ici présentement. Cette année cette

étude se trouverait nouvelle pour tout le monde.

Tous les mois un bulletin de conduite et de progrès est envoyé aux parents.

### III. Observations sur l'allocation.

J'ai à rendre compte maintenant à Votre Excellence de l'emploi de l'allocation de 1861 et 1862 ; mais auparavant je demande qu'il me soit permis de faire quelques observations.

La loi a créé en 1858 un fonds pour l'encouragement des sciences et de l'éducation agricoles, au moyen d'une retenue de 2½ pour cent sur les sommes appropriées en faveur des sociétés d'agriculture (Statuts Refondus du Canada p. 397). Cette somme n'a jamais dépassé \$1200.

Les allocations de 1859, 1860 et 1861 ont été considérablement diminuées ; la première par un vote de la Législature, les deux autres par un partage entre l'école de Ste. Anne et celle de M. Perrault, à Varennes.

Le paiement de l'allocation de 1861 a été retardé de six mois par de simples formalités de bureau.

Celle de 1862 a été reçue en son temps, sauf un petit délai occasionné par un Ordre en conseil du mois de novembre 1861, affectant l'allocation à l'achat de machines à brayer, et qu'il a fallu faire changer pour que cet argent fut employé suivant l'intention évidente de la loi, qui est l'éducation agricole.

S'il était permis de faire autre chose dans un rapport que de constater des faits, je dirais que les frais de l'enseignement agricole ne devraient pas être à la charge seule des sociétés d'agriculture. Cette branche si importante de l'instruction publique devrait avoir dans le budget de l'Etat sa place distincte, son chiffre déterminé. Chaque école connaissant d'avance la somme sur laquelle elle peut compter, travaillerait sans hésitation à la réalisation complète de toutes les promesses de son prospectus. Elle donnerait à son enseignement tous les développements dont il est susceptible, suivant les moyens connus d'avance. Dans le système actuel, les incertitudes, les retards de paiement et les partages de la modique somme de \$1200 au plus, sont des causes de découragement, que toutes les sympathies de la presse, et des chauds amis du progrès en agriculture, peuvent bien adoucir, mais qu'elles ne pourront jamais faire disparaître.

Le faible crédit ouvert à même les fonds destinés aux sociétés d'agriculture, lors même qu'il n'est pas entamé, est à peine suffisant pour maintenir une seule école sur un pied passable. S'il s'élevait d'autres établissements du même genre, ou si la Législature, dans des vues d'économie, comme en 1859, diminuait l'allocation des sociétés d'agriculture, alors aucune de ces écoles ne pouvant se soutenir, serait forcée de se fermer. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi. Le projet de loi préparé par la Chambre d'Agriculture, s'il devient loi dans la présente session sans être changé comme il l'a été en 1861, assurera à l'enseignement agricole, des fonds suffisants pour se maintenir au moins d'ici à quelques années encore.

### IV. Exercices de 1861 et 1862.

#### RECETTES.

L'allocation de 1861 a été de \$813.83½. Elle n'a été reçue que le 15 avril 1862.....	\$813 83½
Celle de 1862 a été reçue en deux fois ; \$600 le 22 juillet, et \$429.44 le 15 novembre.....	1029 44
Montant des deux années.....	\$1843 27½

#### DÉPENSES.

Les dépenses effectuées pendant le même temps sont réparties comme suit :

Déficit de l'École sur l'exercice de 1860.....	\$135 95
Traitement d'un professeur laïque en 1861 et 1862.....	800 00
Traitement du Directeur pendant le même temps, nourriture comprise.....	400 00
Gages d'un domestique pendant le même temps, nourriture comprise.....	100 00
Total.....	1435 95